

Compte-rendu du conseil d'école du 19 juin 2017

**Présents :** - M. Bougeard , adjoint au maire, M. Dugenestais, conseiller municipal - Mme Guiodo, directrice - Mmes Denoual, Fretey, Toulliou, Mrs Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mme Ligneul, déléguée départementale de l'éducation Nationale - Mmes Bouvrais, Gautier, Grison, Hamel, Le Ligné, Lautrey, M. Valenziani, représentants des parents d'élèves - Mme Aubry, ATSEM

**Excusés :** Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mmes Boutet-Lefevre, Cadiou, Desvaux et Verrier, enseignantes, Mme Ayrat, représentante de parents

**Ordre du jour :**

- Réflexion sur une éventuelle modification des horaires de l'école à la rentrée de septembre 2017
- Organisation de la rentrée scolaire 2017
- PPMS
- Bilan des sorties scolaires, spectacles et projets de l'année
- Demandes de l'équipe enseignante
- Point sur les demandes faites lors du dernier conseil d'école

**1- Réflexion sur une éventuelle modification des horaires de l'école à la rentrée de septembre 2017**

Un projet de décret concernant une nouvelle dérogation à L'Organisation des Temps Scolaires des écoles publique a été publié, son adoption permet la mise en place d'une semaine scolaire de 8 demi-journées sur 4 jours.

Dans le cas où la commune souhaitait faire une modification des temps scolaires, un conseil d'école était nécessaire pour donner un avis consultatif.

Pour que cette consultation reflète les avis de chacun (commune, parents et enseignants), les parents élus au conseil d'école avaient proposé un sondage aux familles de l'école. Voici les résultats :

**En maternelle**, 20 retours papiers :

Pour le retour de la semaine à 4 jours : 13 avis favorables

Pour le maintien de la semaine à 4 jours 1/2 : 5 avis favorables

Sans avis: 3

**Total** : 21 avis ( 20 papiers, mais 21 avis car une famille de parents séparés qui ont 2 avis divergents )

**En élémentaire**, 72 retours papiers

Pour le retour de la semaine à 4 jours : 52 avis favorables

pour le maintien de la semaine à 4 jours 1/2: 11 avis favorables ( on retrouve souvent comme commentaire : " pour cause de moindre frais de garderie ou de centre de loisirs")

Sans avis : 9 (dont des parents de CM2 qui quittent l'école l'année prochaine)

### retours de mail (3)

Pour le retour de la semaine à 4 jours : 2

Pour le maintien de la semaine à 4 jours 1/2 : 1 ( idem, pour des frais de garderie moins important)

**En conclusion**, 95 familles se sont exprimées.

Une large majorité est en faveur du retour à la semaine de 4 jours : 67 avis favorables, contre 16 avis en faveur d'un maintien de la semaine de 4 jours 1/2 et 12 familles sont sans avis sur le sujet. Il y a 99 familles dans l'école.

En commentaire, on peut souvent lire que les parents remercient la commune pour l'organisation des taps, mais souhaitent un retour à la semaine à 4 jours car ils constatent que les enfants sont plus fatigués. Ils se lèvent une fois de plus par semaine, avec un retour à la semaine de 4 jours peu d'enfants seraient encore concernés par le cinquième lever de la semaine.

Il y a cinq soirées de leçons à faire à la maison, les familles souhaiteraient pouvoir faire une pause dans la semaine, organiser le temps de leçons différemment.

Les temps de classe lors des après-midis courtes peuvent s'avérer compliqués à gérer, en effet, le rythme peut paraître trop soutenu parfois pour les élèves qui ont deux heures de classe sans pause.

Le conseil d'école remarque aussi une redondance des activités. Certaines sont faites en classe puis en TAP voire même au centre de loisirs.

Les idées d'activités s'épuisent, l'équipe des animateurs éprouve des difficultés à redonner du dynamisme. La municipalité a des difficultés à trouver les animateurs.

Les subventions s'arrêteront à la rentrée 2017, 100% du financement des TAPs sera assuré par la municipalité qui évalue le coût entre 250€ et 300€ par enfant. Il est fort possible qu'une participation soit demandée aux parents alors que ce n'était pas l'intention de la municipalité lorsque la semaine de quatre jours et demi a été mise en place.

Il a été décidé par les enseignants que les APC seraient placés le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h15 la pause du midi étant trop courte pour pouvoir les placer à ce moment (les enfants doivent avoir une pause de 1h30 sur le temps du midi).

**Vote des membres du conseil d'école : 14 pour – 1 contre**

Le conseil d'école a donc discuté autour de cette demande de dérogation et a décidé de demander la dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours.

**Le vendredi 30 juin, un courrier de M. Le DASEN est arrivé en mairie avec copie à l'école. Il émet un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre.**

La directrice souligne qu'il est tout de même important que dès l'année prochaine une discussion soit engagée sur les horaires du temps scolaire même sur 4 jours. Il faut réfléchir sur le meilleur aménagement possible pour le bien être des élèves.

## 2- Organisation de la rentrée de septembre 2017

Départs d'enseignantes : Catherine Cadiou, Sandra Denoual et Marie Toulliou

Départ d'ATSEM : Sylvie Famel

Effectifs actuels : 6 TPS / 14 PS / 18 MS / 14 GS / 20 CP / 27 CE1 / 19 CE2 / 15 CM1 / 23 CM2 = 156

**Rentrée 2017, effectifs prévus** (les chiffres ont évolué entre le conseil d'école et la rédaction de ce compte rendu):

Maternelle : 3-4 TPS - 12 PS - 15 MS - 19 GS soit une moyenne de 24,5 sur deux classes.

Elémentaire 15 CP - 20 CE1 - 27 CE2 - 18 CM1 - 16 CM2 soit une moyenne de 24 élèves sur 4 classes.

Effectif total : 145 - 146.

Arrivées dans l'année : TPS 3-4 élèves

Il y aura donc 6 classes à la rentrée. Les répartitions de classes seront les suivantes :

TPS-PS-MS : François MATIS

PS-GS : Stéphanie DESVAUX

CP-CE1 : Mathilde FRETEY

CE1-CE2 : Nicolas BONNAIRE

CE2-CM1 : Karine VERRIER

CM1-CM2 : Nolwenn GUIODO. Le nom de la personne qui déchargera la directrice n'est pas encore connu.

La classe du milieu en maternelle n'aura pas de groupe classe attitré mais sera utilisée par les enseignants pour décroisonner, faire de l'art plastique et pour la garderie élémentaire à partir de la rentrée.

Le préfabriqué sera enlevé le 10 juillet.

## 3- PPMS

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices, dont un exercice qui porte sur un attentat-intrusion. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges de vos enfants. L'école organise au moins deux exercices incendie dans l'année.

Le premier exercice incendie a été effectué le 26/09/17. Tout le monde est sorti en bon ordre.

L'exercice confinement a été effectué le 17/10/16. Tout s'est bien passé et chaque adulte était à son poste.

L'exercice fuite a été effectué le 27/03/17. Cette année, le scénario indiquait que le danger venait de l'entrée principale de l'école. Les classes ont donc évacué en silence par le portail qui donne sur la cantine et sont allées dans le chemin qui mène au gymnase. Nous avons pu constater que la classe qui sortait du préfabriqué ne pouvait pas être silencieuse étant donné la rampe métallique qui fait du bruit.

Un exercice de barricadement a été organisé le lundi 19 juin. La mairie a fourni à l'école des talkies walkies pour que l'alerte soit donnée efficacement ce qui a été le cas. Les élèves se sont assis par terre et les volets ont été fermés jusqu'à la fin de l'alerte.

Le PPMS n'a pas été signé par la mairie. Il sera refait l'année prochaine car la configuration de l'école change.

#### **4- Projets de classe :**

##### **Projet : donner un nom à l'école**

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont présenté en conseil d'enfants les trois noms par ordre de préférence qui vont être soumis au conseil municipal :

- L'école des Sept Loups : ce nom a été trouvé suite à la découverte des légendes qui circulent autour de la croix aux Sept Loups (direction Landujan)
- L'école des légendes
- L'école du grand Pin (situé dans la cour élémentaire)

Le conseil municipal a délibéré, le nom de l'école est **L'école des Sept Loups**.

Un travail sur le futur logo de l'école sera fait l'année scolaire prochaine.

##### **Sortie des TPS, PS et MS**

Les deux classes se sont rendues aux jardins de Brocéliande le 4 mai pour assister à une animation sur les insectes. Le retour des enfants à leur famille a été très positif.

##### **Sorties des GS et CP**

Le 22 juin les deux classes ont fait leur sortie de fin d'année à l'écomusée du pays de Rennes.

##### **Piscine**

Les CP et tous les CE1 sont allés à la piscine du 21 mars au 6 juin.

Nous remercions les parents qui ont passé leur agrément et accompagné les classes.

##### **Classe de mer pour tous les CE1 et les CE2**

Les 46 enfants sont partis du 6 au 8 juin à Plévenon. Ils ont séjourné au centre PEP. Au programme : découverte du milieu marin, milieu naturel, écosystèmes, patrimoine naturel et culturel (visite de Fort Lalatte)... Les enseignants Mme Verrier, M. Bonnair et M. Matis les ont accompagné ainsi que Mme Metayer, Mme Sadouki et M. Binet. Merci à eux pour leur investissement et leur disponibilité.

Le séjour s'est très bien passé.

##### **Sortie à Brocéliande pour les CM1 et les CM2**

Pendant l'absence des CE1 et CE2, les CM1 sont allés en classe avec les CM2. Ils sont partis en sortie à la journée le 6 et le 8 juin en forêt de Brocéliande (randonnées contées, géographie, patrimoine local ...)

### Projet Sport santé et handicap pour tous les CE2

Le 4 mai, rencontre sportive avec des enfants issus d'IME. Cinq ateliers parmi 10 leur ont été proposés. Les bouchons plastiques récoltés tout au long de l'année à l'école ont été donnés à ce moment là.

### Projet eaux et rivières CE1-CE2

Lundi 20 mars, les CE1-CE2 sont sortis dans Médréac avec des animateurs de la maison de la Rance pour découvrir les bons gestes par rapport à l'eau et à l'environnement : pêche de petites bêtes pour évaluer le niveau de pollution et l'après-midi visite de la station d'épuration.

Une exposition des travaux des élèves s'est déroulée le jour de la fête de l'école. Celle-ci était très variée : maquettes, peintures, affiches explicatives... L'exposition a remporté un vif succès.

## 5- Demandes des enseignants

### Ordinateurs

L'équipe enseignante est inquiète quant au vieillissement du parc informatique. Lorsqu'un appareil tombe en panne, le délai de remplacement est très long. La classe de CM2 n'a plus de vidéoprojecteur depuis décembre 2016. Mme Guido a obtenu un vidéoprojecteur par ces propres moyens mais ceci ne peut continuer ainsi.

Les enseignants informent la mairie que l'achat d'un portable pour un enseignant sera nécessaire car un des ordinateurs actuels commence à montrer des signes de vieillissement.

**Réponse de la mairie :** *Les demandes ont été votées au budget. Le **tableau blanc** demandé pour la classe de Mme Guido sera installé cet été. Mme Guido remercie la municipalité car elle va avoir un double niveau à la rentrée et aura donc besoin d'une surface de tableau plus importante.*

**Vidéoprojecteur et remplacement des petits ordinateurs :** *ils seront achetés dès qu'une subvention demandée par la municipalité aura été octroyée. La mairie prend note de la demande d'achat d'un ordinateur portable pour enseignant.*

## 6- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

### Grillage de la cour et suppression du trottoir :

Le grillage entre les deux cours est très abîmé et devient dangereux pour les enfants.

**Réponse de la mairie :** *Les travaux vont être faits.*

**Portail ouvert au niveau de la cantine :** Le portail est souvent retrouvé ouvert. La directrice rappelle qu'il doit être systématiquement fermé pendant le temps scolaire. Les APC se déroulant aux mêmes horaires que les TAP, le portail doit aussi être fermé le mardi et le jeudi de 15h30 à 16h30.

**Réponse de la mairie :** *La municipalité prend en compte ce problème et va prendre les mesures nécessaires.*

## 7- Questions des parents élus pour la municipalité

**Cantine : délai de prévenance une semaine à l'avance c'est trop juste. Notamment lorsqu'un parent à un emploi du temps qui évolue beaucoup.**

*Réponse de la mairie : Cette année, les familles qui ont oublié de désinscrire lors de sorties scolaires n'ont pas été facturées pour les repas mais cette tolérance ne sera pas reconduite l'année prochaine.*

*Le délai est de 8 jours parce que cela évite les gâchis. Si on descend en deçà il y a de forts risques de gâchis. Il y a eu jusqu'à 17 repas d'annulés le matin même. Les annulations doivent être justifiées en mairie pour faire la distinction entre la convenance personnelle et le motif travail. Il n'y a pas de pénalité pour le motif travail. Si l'emploi du temps d'un parent change, il prévient la mairie et il n'aura pas de pénalité.*

*Il n'y aura pas de facturation à moins de 15€ l'année scolaire prochaine. C'est une décision des trésors publics. Par exemple, si un enfant ne mange qu'une seule fois ou bien ne fait qu'un tout petit peu de garderie, la facture sera tout de même de 15€. Cette facturation aura lieu en fin d'année scolaire c'est à dire au mois de juin.*

*Rappel de la directrice : les dates des sorties sont annoncées sur le compte rendu du conseil d'école, les parents doivent désinscrire leur enfant à la cantine.*

**Où en sont les discussions concernant une consommation bio et locales pour la cantine ?**

*L'approvisionnement est local depuis longtemps : le pain vient de Médréac, le cochon vient de chez Denoual, un peu d'épicerie et les fruits chez Mme Poncel, les légumes viennent des environs proches. A la rentrée prochaine, pour le lait, la municipalité se fournira chez Laitik qui est un producteur local. Tout ce qui peut être pris localement l'est.*

*Bio : c'est très difficile de trouver du bio à 100%. On ne peut pas multiplier les fournisseurs, cela augmenterait les fournisseurs, le budget.*

*Avoir quelques producteurs permet de maîtriser les tarifs, l'idée étant de rester constant au niveau du budget.*

La directrice termine le conseil d'école en annonçant le départ de la DDEN (Déléguée de l'Education Nationale) Mme Ligneul. Le conseil d'école la remercie vivement pour sa présence et son travail.

**Communication avec les parents élus : [conseil.ecolemedreac@laposte.net](mailto:conseil.ecolemedreac@laposte.net).**

**Rentrée des élèves : 4 septembre 2017**

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

La secrétaire de séance Mathilde Fretey